

Qu'est-ce que LA FOI ?

Par Herbert W. Armstrong

**IL manque à des millions
de personnes de la foi
pour que leurs prières
soient exaucées ; il leur en
manque pour être libérées
des craintes et des soucis qui les
assaillent. D'ailleurs, la plupart
des gens ne savent pas ce
qu'est la foi.**

SAISI DE PANIQUE, le monde tremble aujourd'hui d'effroi, parce qu'il se trouve au seuil d'événements redoutables.

La débâcle dans laquelle nous vivons, les deux grandes guerres mondiales qui furent les plus dévastatrices de toute l'histoire, la régression économique, les bouleversements sociaux, ainsi que la confusion religieuse – constituent des signes d'AVERTISSEMENT qui laissent présager la FIN de la présente civilisation. Le retour de Jésus-Christ pour établir la paix mondiale – le SECOND AVENEMENT – est proche, beaucoup plus *proche* qu'on ne le pense.

A-t-on de la foi aujourd'hui ?

En parlant de Son retour ici-bas, Jésus Lui-même S'enquit prophétiquement : « Quand le Fils de l'homme viendra, *trouvera-t-il la foi sur terre ?* »

Jésus savait ce qui allait se passer ; Il faisait allusion à *la génération présente – à notre génération* – lorsqu'Il posa cette question. Il prévoyait l'absence presque total de FOI de notre génération.

Il est certain qu'aujourd'hui, on ne sait plus ce qu'est la foi. Très peu de gens en possèdent, et la plupart des autres avouent que leur foi n'est pas très ferme. « On n'y peut rien ! » disent-ils en haussant les épaules. En effet, ils ne savent pas ce qu'est la foi ni *pourquoi* ils ne l'ont pas. Et pourtant, sans FOI, nul ne pourra être sauvé !

Jésus avait la foi

Lorsque Jésus, en tant qu'être humain, parcourait la terre, Il avait la foi, Lui. Mais, Il déclara ouvertement qu'Il ne pouvait rien faire de Lui-même (Jean 5:30).

Peu de gens comprennent que ce qu'Il fit – les miracles qu'Il accomplit – ce ne fut pas par Son propre pouvoir. Tout était, en fait, accompli PAR SA FOI, ce qui consiste pour nous un exemple merveilleux.

« Mais comment a-t-Il pu le faire ? » demanderez-vous peut-être. « Comment a-t-Il pu accomplir Ses miracles ? » Jésus Lui-même l'explique : « Le PERE qui demeure en moi, c'est lui qui fait les œuvres. »

En effet, Jésus était rempli du Saint-Esprit. Il disposait des pouvoirs dynamiques et surnaturels de Dieu. En un mot, Il possédait ce que vous et moi, nous avons également le droit de posséder : la puissance divine, les pouvoirs du Créateur tout-puissant. Ces pouvoirs étaient en Jésus, *tout comme ils peuvent être en vous aujourd'hui.*

Les apôtres et les évangélistes de la vraie Église de Dieu (formée au premier siècle de notre ère) accomplirent de nombreux miracles. Parfois, ces miracles furent *plus grands* que ceux de Jésus ; il est écrit en effet que lorsque *l'ombre* de Pierre couvrait les malades et les affligés, ils étaient guéris.

Pierre, Étienne, Philippe et Paul étaient tous des gens humbles et ordinaires ; *ils avaient tous ce pouvoir* que le Christ possédait *parce qu'ils obéissaient à Dieu et « marchaient » avec lui.* Ils étaient donc *remplis du Saint-Esprit.*

Il semble qu'aujourd'hui un tel pouvoir nous manque – NON PAS que Dieu nous l'ait refuser, mais tout simplement *parce que nous sommes trop attachés à ce monde matérialiste.*

Nos coeurs et nos esprits se sont fermés à Dieu, et Il nous paraît inaccessible parce que nous n'avons pas consacré suffisamment de *temps* à l'étude de Sa parole et à la prière faite avec soumission et sincérité ; en conséquence nous ne sommes pas remplis du SAINT-ESPRIT.

Posons-nous maintenant
deux questions importantes.

Premièrement : Qu'est-ce que la foi ?

Deuxièmement : *Comment* peut-on l'avoir – et l'avoir *en abondance* ?

La définition de la foi

« La foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles de celles qu'on ne vit pas » (Héb. 11:1). La FOI doit donc *préceder* la possession de ce que vous espérez avoir. En effet, après être entré en *possession* d'une chose, il va de soi que vous ne continuez plus à en attendre la possession. Toutefois, avant de l'avoir reçue, il faut que vous sachiez que vous la possédez déjà en ASSURANCE. C'est cette assurance qui s'appelle la FOI.

La foi est LA PREUVE ou la démonstration de ce qu'on *ne voit* pas ; elle précède l'obtention de ce qu'on espère. La foi est effectivement la démonstration – la PREUVE – que vous aurez ce que vous espérez *avant même* que vous puissiez en VOIR la manifestation. La foi, c'est la preuve des choses qu'on ne voit et qu'on ne possède pas encore, qu'on ne sent pas encore physiquement.

En résumé, la foi est une ferme assurance de ce que vous *espérez*.

Comment savoir si vous êtes guéri

Veuillez remarquer, je vous prie, que lorsque vous *espérez* quelque chose ou que vous *demandez* à Dieu qu'Il vous l'accorde, *il y a déjà dans cet espoir*, une ASSURANCE, un témoignage manifeste que votre demande vous sera accordée. Mais quelle en est donc la preuve ? Quel en est le signe manifeste. Pensez-vous que le fait de recevoir effectivement la réponse sous une forme qui vous permettrait de la voir, de la sentir, de l'entendre, de la goûter ou de la toucher, constitue LA PREUVE CERTAINE ?

Supposons, par exemple, que vous soyez malade, très malade. Vous savez que Jésus guérissait les malades. Il a dit qu'il nous serait possible de faire les œuvres qu'Il a faites ; or, la guérison en fait partie.

Mais lorsque vous demandez à Dieu de vous guérir, quelle est la *preuve* que vous attendez ? Allez-vous seulement considérer, comme preuve formelle, la cessation de la douleur ou la disparition d'une enflure – c'est-à-dire la preuve constituée par quelque chose que vous pouvez *sentir ou voir* ?

Je connaissais quelqu'un qui disait : « Si je pouvais voir un cas où la guérison serait directement due à la prière, alors j'y croirais ! » Cet homme *voulait* CROIRE ; il *voulait* y mettre sa FOI à condition d'en voir préalablement une preuve. Mais il mourut sans l'avoir jamais obtenue ! En effet, si nous avons besoin de *voir* ou de *sentir* pour éprouver le bien-fondé de notre foi, dans ce cas, nous n'avons pas de foi. La foi précède toute possession, parce qu'elle est déjà, en elle-même, la confiance et l'assurance que nous aurons ce que nous espérons.

L'esprit humain acquiert son SAVOIR par l'intermédiaire des cinq sens : l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. Ces cinq voies nous permettent d'acquérir des CONNAISSANCES par des moyens naturels.

Cependant, tout cela ne constitue aucunement LA FOI ; cette dernière appartient au domaine spirituel, et *n'a rien à voir* avec les cinq sens qui, eux, appartiennent au domaine physique.

Quand à la prière, elle aussi est du domaine *spirituel*. Dieu est ESPRIT. A titre d'exemple, lorsque nous prions pour recouvrer la santé, nous avons déjà le signe évident – la preuve *positive* – que ce rétablissement s'effectuera. Mais cette preuve n'est pas quelque chose que l'on peut voir, toucher ou entendre. Ce n'est pas une chose tangible ; c'est plutôt une démonstration *spirituelle* de la FOI.

Un procès peu ordinaire

Imaginons-nous dans l'enceinte d'un tribunal où l'on mettrait Dieu en cause. Il s'agirait, bien entendu, d'un procès imaginaire et hors du commun ... Vous-même, en effet, seriez à la fois le juge et le jury. La nature humaine serait le procureur et l'accusatrice. Le Saint-Esprit ferait fonction d'avocat de la défense.

Durant ce procès, Dieu est accusé d'avoir *menti*, d'avoir été *infidèle*, de vous avoir trompé par de fallacieuses promesses qu'Il n'a pas su tenir !

Vous, juge et jury, avez lu le commandement et la promesse de Dieu, tels qu'ils figurent dans Jacques 5:15, en ce qui concerne la guérison des malades. Vous avez prié pour votre guérison, conformément à la promesse de Dieu. Vous avez suivi Ses instructions et appelé les anciens de l'Église qui ont prié pour vous, avec foi, tout en vous oignant d'huile au nom du Seigneur.

Le procureur, s'efforçant de condamner Dieu, l'accuserait d'avoir obtenu, par des moyens frauduleux, votre obéissance. Tout en Lui reprochant d'avoir rompu Son contrat et de vous avoir menti, il vous apporterait – à vous, juge et jury – *son témoignage*.

« Mon témoignage, dirait la nature humaine, est tangible et concret. Il est réel ! C'est quelque chose que vous pouvez voir et sentir. Vous pouvez constater que vous n'êtes pas encore guéri puisque vous souffrez toujours ; peut-être même, le mal a-t-il empiré. Dieu vous a donné une promesse écrite, et vous vous êtes conformé à toutes les conditions. Vous avez prié et vous *aviez foi*. Dieu n'a pas tenu parole. Il a manqué à Ses engagements. La parole divine, la Bible, n'est que mensonge. La preuve en est que vous *n'êtes toujours pas guéri*. Je me vois donc contraint de vous demander de rendre un verdict de culpabilité en refusant le bénéfice de circonstances atténuantes. Ce Dieu tout-puissant est COUPABLE ! Il est coupable, en réalité, de vous avoir délibérément menti, d'avoir obtenu votre obéissance sous de *faux prétextes*, d'avoir manqué à Sa parole, *d'avoir failli à la promesse écrite qu'Il vous avait faite*.

A son tour, le Saint-Esprit, agissant en tant qu'avocat de la défense, vous parle calmement :

« Et maintenant, à moi de vous apporter mon témoignage, dit-il. Je vous montrerai que la parole divine est toute VERITE. Je vais vous prouver que Dieu ne peut jamais mentir et qu'Il est fidèle. Toutefois, mon témoignage n'est pas quelque chose que vous pourrez voir ou sentir physiquement ; il est fondé sur la FOI ; celle-ci est une confiance absolue et patiente en la véracité de la parole de Dieu. Mon témoignage, c'est *vos* foi en Dieu et en Sa promesse, car la foi représente la démonstration des choses qu'on ne voit pas.

« Examinons donc la situation pour bien comprendre ce qui s'est passé. Voyons où la nature humaine a faussé les faits et vous a leurré. Dans Exode 15, il est écrit que Dieu est l'Éternel *qui vous guérit*. C'est là l'un de Ses attributs. Il a envoyé Son Fils unique pour votre salut, mais on L'a

battu d'un « grand nombre de coups ». Ce fils vint souffrir à *notre place* pour payer l'amende que vous avez personnellement encourue pour avoir transgressé la LOI. Par les souffrances de Son Fils, pour vos péchés, *vous êtes guéri*. Dieu vous a donné Sa parole, en vous faisant savoir qu'Il VEUT vous guérir. Il vous a recommandé d'appeler les anciens de l'Église, et vous Lui avez obéi.

Toutefois, rappelez-vous de Dieu a également spécifié dans Son contrat – dans Sa parole – qu'Il vous sera « *fait selon votre foi* ». C'est exactement ce que Jésus-Christ vous a dit, n'est-ce pas ?

« Or, la FOI est votre *assurance* que Dieu fera ce qu'Il a promis. Vous ne pouvez ni voir la foi, ni la toucher ; le témoignage de vos cinq sens n'a rien à voir avec la foi. Quoi qu'il en soit, le point important que la nature humaine a omis de mentionner, c'est que Dieu ne vous a pas indiqué LE MOMENT précis – ou la MANIERE exacte dont s'opérera votre guérison.

« Dieu veut que vous soyez transformé de votre état actuel en *l'image même de Son Fils*, d'après Sa propre ressemblance. Il veut que vous revêtiez Son propre caractère, la caractére divin. Mais l'on ne peut revêtir ce caractère avant d'avoir appris à être PATIENT. Dieu vous enseigne « que l'épreuve de votre foi produit la patience » (Jacques 1:3). Dieu vous révèle ici, comme dans d'autres passages, qu'Il retardera votre guérison afin que l'épreuve de votre foi produise la patience. Il promet que votre guérison aura lieu *selon votre foi*.

« Si vous avez de la foi, vous aurez confiance en Dieu ; vous saurez qu'Il fera toujours ce qu'Il a promis. Après votre guérison, *vous n'avez plus besoin d'éprouver votre foi à cet égard*. La foi est nécessaire jusqu'au moment de votre guérison, c'est-à-dire jusqu'à ce que vous voyiez et sentiez que vous êtes guéri. Bien que vous n'ayez plus besoin de mettre votre foi à l'épreuve après votre rétablissement, néanmoins, jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, vous devez la garder ferme et inébranlable pour que Dieu puisse agir selon Sa promesse. *Votre foi doit toujours demeurer patiente et ferme*.

« Le procureur, c'est-à-dire la nature humaine, veut vous faire croire que la foi est quelque chose dont vous faites preuve dans vos prières, pendant quelques secondes seulement, et qu'après cela, si Dieu n'a pas encore accompli ce qu'Il vous a promis, vous aurez le droit de l'accuser d'avoir menti. Dès le moment où vous vous laissez emporter par les influences sataniques, votre nature humaine vous pousse à accuser Dieu d'avoir failli à Sa promesse. Ce faisant, vous traitez Dieu de menteur et vous perdez toute foi en Lui ; et dès ce moment là, également, vous manquez à votre part du contrat, puisque vous cessez de croire en Dieu, d'avoir foi en Lui – la foi ferme est inébranlable qu'Il accomplira ce qu'Il a promis.

« La foi, c'est votre *confiance* en la PAROLE divine. C'est la démonstration de ce que vous ne voyez pas. Voilà pourquoi je vous invite à être *patient*. Vous devez *continuer* à croire en Dieu jusqu'à ce qu'Il vous guérisse – ET IL VOUS GUERIRA. Je vous demande donc de déclarer Dieu innocent de ce dont on L'accuse. Je vous demande de reconnaître qu'Il a été FIDELE à Ses promesses ; vous aurez alors ce qu'Il vous a promis. »

Vous venez d'entendre un réquisitoire et un plaidoyer. C'est à vous maintenant, en tant que juge et que jury, de prononcer un JUGEMENT, compte tenu des deux témoignages que vous avez entendus.

Quel est le témoignage auquel vous croyez ? La voix du tangible – cette voix des cinq sens – la preuve physique qui est souvent trompeuse ? Ou croyez-vous plutôt en Dieu et en Sa parole – en ce Dieu qui est incapable de mentir et qui tient *toujours* Ses promesses ? Si vous CROYEZ à Ses promesses qui sont de natures spirituelle, si vous rejetez le témoignage des cinq sens, vous prononcerez votre jugement d'une manière telle que *la parole de Dieu sera acquittée*.

Vous-même, vous serez délivré de toute maladie, et la promesse divine s'accomplira en ce qui vous concerne.

En revanche, si vous décidez d'accorder plus de crédit aux témoignages physiques de la vue et du toucher qu'à la parole divine, si vous rejetez cette dernière en refusant d'y croire tant que vous ne serez pas guéri, vous rendrez un JUGEMENT au terme duquel vous déclarerez n'avoir pas été « *guéri* » ; et, effectivement, vous ne le serez pas.

Rappelez-vous que Dieu ne vous *promet* pas la guérison, ou quoi que ce soit, à moins que vous n'y croyiez. Jésus a dit : « Il vous sera fait selon votre FOI. » Rappelez-vous également que la foi doit toujours précéder l'obtention d'une chose, et que cette condition doit être respectée.

Nous pouvons donc affirmer que la foi représente la certitude que la parole divine constitue la vérité, et que Dieu agit toujours selon Ses promesses. Cette assurance, cette confiance en la parole divine, c'est la FOI.

Apprenez quelle est la volonté divine

Avant d'espérer la réponse à une prière, vous devez d'abord chercher, dans l'Écriture, si ce que vous désirez est conforme à la volonté divine (Eph. 5:17 ; II Tim. 3:14-17).

En toutes occasions, la Bible nous révèle clairement la volonté divine. Vous ne devez donc pas dire : « Je sais que Dieu peut me guérir, *s'Il le veut.* ». Quelles que soient les circonstances, il vous est toujours possible d'apprendre ou de connaître la volonté divine. Du reste, pour ce qui est de votre santé, je puis vous dire catégoriquement que Ses promesses sont des plus rassurantes. La Bible est très claire à ce sujet.

Si vous avez besoin de quoi que ce soit, cherchez d'abord à savoir si Dieu vous l'a promis. Si tel est le cas, soyez alors certain qu'Il vous le donnera, car DIEU NE PEUT PAS FAILLIR A SA PROMESSE.

Il est important de les réclamer

Je me rappelle encore très bien comment mes deux fils vinrent un jour me demander une faveur. À cette époque-là, l'un deux avait sept ans, l'autre neuf. Et je me souviens que je ne voulais pas accéder à leur demande ...

— Mais papa, tu nous l'as promis, me dirent-ils. Tu dois tenir ta promesse, tu sais !

C'est un fait : je le leur avais promis ... Je ne pouvais pas le nier. Non, je ne pouvais pas faillir à ma promesse, surtout lorsque mes enfants venaient ainsi me demander de tenir parole. Je ne pouvais pas refuser.

Il en est de même avec Dieu. Si vous-même, hardiment, vous Lui rappelez qu'Il vous a promis une certaine chose, si vous pouvez la Lui réclamer avec la certitude que Sa promesse s'adressait bien à vous ; Si vous vous confiez en Lui sans vous faire de soucis, sans vous impacter et sans vous énerver – mais au contraire, en demeurant calme, en Lui laissant prendre la barre, tandis que vous vous fiez entièrement à Lui – alors vous pourrez être absolument certain que Dieu tiendra chaque fois Sa promesse.

Croyez-moi, je ne vous parle pas à la légère. Ce que je vous dis ici, je l'ai moi-même mis à l'épreuve – non pas une fois, mais des centaines, des milliers de fois. *Dieu n'a jamais failli à Sa promesse. Jamais !* Ses réponses me sont parvenues si souvent que je m'attends maintenant à les recevoir chaque fois que je Lui adresse une demande.

Dieu a promis de pourvoir à tous vos besoins, à conditions que vous cherchiez « premièrement le royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par-dessus » (Matth. 6:33).

Cette ŒUVRE même est un exemple de foi

Le fait que nous soyons en mesure de poursuivre la présente Œuvre est, en soi-même, un exemple vivant de réponse directe à la prière. La radiodiffusion mondiale, en plusieurs langues, du programme « Le Monde à Venir », la publication de notre revue mensuelle et internationale *La Pure Vérité*, ainsi que celle de nos diverses brochures et du cours biblique que nous éditons – sans oublier la fondation de nos deux AMBASSADOR COLLEGES – toutes ces choses qui jouissent maintenant d'une bonne réputation ont commencé à partir de presque RIEN.

Dès son origine, cette Œuvre a entièrement reposé sur la FOI ; en fait, bien avant ses débuts même, il nous a fallu apprendre cette leçon.

Pourquoi manque-t-on de foi ?

Avant de terminer, laisser-moi vous expliquer, en quelques mots, la raison pour laquelle les gens manquent de foi, et ce qu'ils devraient faire pour l'avoir en abondance.

Souvent, on se dit : « J'ai l'impression que mes prières demeurent sans réponse. Je crains de manquer de conviction ou de n'être pas suffisamment persuadé. »

On espère ainsi développer en soi une certaine CONVICTION, un sentiment, une sorte d'assurance tangible, avant de croire qu'une prière sera exaucée.

Or, tout cela ne représente nullement de la foi ...

C'est un sentiment !

Votre conviction personnelle, vos sentiments et impressions, ou le fait que vous soyez pleinement persuadé ou non, ces choses-là n'ont rien à voir avec la foi, laquelle EST FONDEE SUR LA PAROLE DIVINE. La question que vous devez vous poser est la suivante : « Dieu l'a-t-Il promis dans la Bible ? » Si tel est le cas, alors les possibilités, vos sentiments, le degré de votre conviction ou persuasion, vos impressions individuelles n'ont rien à voir avec Sa promesse. Nous n'avons pas besoin de savoir QUELLE SERA LA MANIERE EXACTE dont Il nous répondra.

Du reste, Il ne répond presque jamais à nos prières de la manière dont nous voudrions qu'Il le fasse ! Ne perdez pas votre temps à vous représenter comment Dieu vous fera parvenir Ses réponses ; Il dispose de pouvoirs *surnaturels* que vous ignorez. Bien que Dieu tienne toujours Sa promesse, les voies par lesquelles Il agit demeurent mystérieuses pour les hommes. Il fera ce qu'Il a promis de faire, mais Il le fera comme Il le jugera bon, en choisissant le moment le plus *opportun* et la manière *la meilleure*. Laissez-Le faire et ayez confiance en Lui. Ayez confiance en Sa parole.

Un don divin

Rappelez-vous que la FOI est un DON divin. On pense, en général, que toute chose venant de Dieu est un don, mais que l'on doit développer soi-même la foi nécessaire pour recevoir ce dont on a besoin. Toujours est-il que nous devons croire en Dieu *en toutes circonstances*, même pour obtenir cette FOI par laquelle nous recevons toutes choses (Eph. 2:8).

Dans Apocalypse 14:12, on trouve une description de l'Église véritable d'aujourd'hui ; ceux qui appartiennent à cette Église ont la FOI DE JESUS. Ce n'est pas notre foi en Lui, mais Sa foi en nous, cette FOI par laquelle Il accomplit Ses miracles ; c'est cette FOI qui est placée *en nous*, et qui agit *en nous*.

Que devez-vous donc faire pour posséder cette foi vivante ? Approchez-vous de Dieu ; efforcez-vous de Le connaître. Faites Sa volonté et observez Ses commandements. Avant tout, priez, car c'est par vos prières intimes et sincères que vous parviendrez le mieux à connaître Dieu et à saisir les choses spirituelles.

Quelle expérience heureuse et joyeuse sera la vôtre quand vous aurez atteint cet objectif !

LA FOI NECESSAIRE AU SALUT

L'une des questions les moins comprises est la suivante : « Quelle sorte de FOI nous faut-il pour être sauvés ? »

« Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé » – voilà ce que l'on prêche. Cet enseignement est tout à fait vrai, pourvu que vous compreniez de quelle *sorte de croyance* il s'agit.

Malheureusement, des millions de gens sont séduits par de faux enseignements en lesquels ils ont aveuglément confiance ; la foi qu'ils acquièrent ainsi ne pourra jamais les sauver.

On ne cite, généralement, qu'une partie des passages bibliques qui se rapportent à cette question, ce qui leur confère un sens différents ; c'est par le biais de ces subtiles *semi-vérités* que la majeure partie des chrétiens sont prisonniers des ténèbres.

La Bible ne se contredit pas

D'une façon générale, Dieu ne révèle pas, dans un seul passage, *toute* la vérité sur un sujet donné. « A qui veut-on enseigner la sagesse ? A qui veut-on donner des leçons ? » s'écria le prophète Esaïe. « C'est précepte sur précepte, précepte sur précepte, règle sur règle, règle sur règle, un ici, un peu là » (Esaïe 28:9-10).

Afin de pouvoir comprendre un sujet quelconque, dans la Bible, il nous faut examiner tous les passages qui s'y réfèrent. Nous n'avons pas le droit d'interpréter la Bible conformément à *nos* désirs particuliers, ou d'après les enseignements que la tradition nous a transmis ; « aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation particulière » (II Pi. 1:20). Ce passage projette de la lumière sur un passage correspondant, et c'est de l'ensemble des textes que se révèle la vérité.

A titre d'exemple, on ne cite que partiellement les paroles de Paul déclarant : « Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi » (Rom. 3:20) – et on en déduit que le salut vient de par *la désobéissance à la Loi divine*. C'est insensé, à n'en pas douter ! Ceux qui interprètent ce passage ne vous disent pas que le même apôtre Paul, sous l'inspiration divine, a également écrit : « Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés » (Rom. 2:13).

Y a-t-il contradiction entre ces deux passages ? Non, mais il y en aurait si le premier nous instruisait – comme certains l'affirment – que nous ne devrions point nous efforcer d'obéir aux lois divines, puisque le salut vient par la désobéissance à ces lois. S'il en était ainsi, l'Éternel ne Se serait-Il pas contredit dans Sa parole ? Interprétez-vous la Bible de cette manière ? Si tel est le cas, vous ne voyez, en toute probabilité, que des contradictions dans toute la Bible, et votre foi n'a point de fondement.

Voici un autre exemple. « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. *Ce n'est point par les œuvres*, afin que personnes ne se glorifie » (Eph. 2:8-9). En se fondant sur ces quelques lignes, certains ont établi une doctrine de « salut sans les œuvres », en oubliant complètement que la Bible ajoute :

« Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, *s'il n'a pas les œuvres* ? La foi peut-elle sauver ? ... Il en est ainsi de la FOI : *si elle n'a pas les œuvres*, elle est morte en elle-même ... Je te montrerai la foi PAR mes œuvres. Tu CROIS qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; *les démons le croient aussi, et ils tremblent*. Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi *sans les œuvres* EST INUTILE ? » (Jacques 2:14-20).

Non, il n'y a pas de contradiction ici !

En fait, lorsque vous grouvez tous les passages sur le sujet traitant de « la foi qui est nécessaire au salut », vous constatez qu'il existe deux sortes de foi. L'une adoptée aujourd'hui par la majorité des gens, n'est qu'*une fois morte* ; elle ne peut sauver personne. « La foi sans *les œuvres est inutile* » (Jacques 2:20).

L'autre, c'est la foi vivante.

Jacques décrit cette *foi vivante* dans son Épître : « Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Tu vois que la foi agissait *avec les œuvres*, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite ... Vous voyez que L'HOMME EST JUSTIFIE PAR LES OEUVRRES, et non par la foi seulement » (Jacques 2:21-24).

Mais alors, est-on donc sauvé par *les œuvres* au lieu de l'être par la foi ? Nullement ! Nous sommes sauvés par LA FOI – la foi qui agit *avec nos œuvres*. C'est par NOS OEUVRRES que notre FOI est RENDUE PARFAITE. C'est cela, la foi vivante !

En premier lieu, pourquoi le besoin de salut ? Ce besoin existe parce que nous avons tous péché, et que le « salaire du péché, c'est la MORT ». Et comment a-t-on péché ? Qu'est-ce qu'un

péché ? Dieu répond : « Le péché est la transgression de la loi » (I Jean 3:4).

« Quoi qu'il en soit, diront les victimes des enseignements modernes, nous ne sommes pas aujourd'hui sous la Loi, mais SOUS LA GRACE. »

L'apôtre Paul répond : « Quoi donc ! Pécherions-nous [transgresserions-nous la Loi], parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là ! » (Rom. 6:15).

Et l'apôtre ajoute : « Demeurerions-nous dans le péché [dans la transgression de la Loi], afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? » (Rom. 6:1-2).

Le salaire du péché, c'est la MORT. La Loi réclame la vie du pécheur. La Loi est donc plus puissante que le pécheur dont elle revendique la vie. Cependant, dès que nous nous repentons de nos péchés – et lorsque nous acceptons le sacrifice de Jésus-Christ à titre de paiement de l'amende que nous avons encourue pour nos propres transgresserions – nous sommes PARDONNÉS ; nous sommes alors SOUS LA GRACE, et la Loi ne peut plus revendiquer notre vie. Il n'y a que ceux qui continuent à pécher qui soient SOUS la Loi. Quand aux autres, c'est-à-dire ceux qui se sont repentis de leur péchés et qui vivent dans l'obéissance aux lois divines – en les observant fidèlement par la foi vivante – ceux-là sont SOUS LA GRACE.

Le miroir spirituel de l'Éternel

Il vous faut bien comprendre le verset suivant « Car nul ne sera justifié devant lui [Dieu] par les œuvres de la loi. » Cette vérité n'admet pas la contradiction, et la Bible est formelle à ce sujet. Personne n'est justifié par les œuvres de la Loi.

Et pourquoi pas ? La dernière partie du verset, qu'on néglige souvent de citer, nous donne la réponse : « Puisque c'est par la loi que vient LA CONNAISANCE du péché » (Rom. 3:20).

Le but de la Loi n'est ni de pardonner, ni de justifier, ni de purifier. Tout cela se fait par le SANG DE JESUS-CHRIST. Le but de la Loi est de nous monter ce qu'est le péché, de nous le définir, de nous le révéler, afin que nous cessions de pécher.

A titre d'exemple, les femmes portent souvent, dans leur sac à main, un petit miroir dans lequel elles jettent de temps à autre un coup d'œil furtif. Si ce miroir leur montrait un visage sale, pourraient-elles se débarrasser de la saleté en se débarrassant du miroir ? Ne serait-ce pas absurde d'agir ainsi ? Le miroir ne nettoie pas un visage sale ; il ne change point une condition déjà existante. Il ne fait que la révéler ou la montrer. C'est par le miroir que nous vient la connaissance de la saleté.

Il en est de même de la Loi de l'Éternel, laquelle est *un miroir spirituel*. Lorsqu'on s'y regarde, elle nous réfléchit l'impureté de nos coeurs. Mais rien qu'en y jetant un coup d'œil – ou en observant tout bonnement la Loi – nos coeurs n'en sont pas pour autant purifiés. Il n'y a que LE SANG de Jésus-Christ qui purifie. De la Loi nous vient LA CONNAISANCE DU PECHÉ.

Voici les instructions de Jacques : « Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-même par de faux raisonnements. Car, si quelqu'un écoute la parole et ne la met pas en pratique, il est semblable à un homme qui regarde dans un miroir son visage naturel, et qui, après s'être regardé, s'en va, et oublie aussitôt quel il était. Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévétré, n'étant pas un auditeur oublier, mais se mettant à l'œuvre, celui-là sera heureux dans son activité » (Jacques 1:22-25).

Nous est-il possible d'observer les commandements ?

Ceux qui « se trompent eux-même par de faux raisonnements » prétendent qu'il n'est pas possible d'observer les commandements divins. « Nul homme n'en est capable », disent-ils, et ils concluent que la foi nous dispense de la nécessité de mettre en pratique la parole de Dieu.

« Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ. Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière.

Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice » (II Cor. 11:13-15).

En réponse à sa propre question : « Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? » la Bible proclame : « Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi » (Rom. 3:31).

Oui, la foi *confirme* la Loi ! C'est en observant la Loi que la foi est rendue PARFAITE.

Toutefois, la question que nous nous posons maintenant est la suivante : Nous est-il possible – oui ou non – d'observer les commandements divins ? Non, répondent les ministres de Satan, ces faux apôtres déguisés en ministres de justice.

Jésus-Christ Lui-même nous instruit différemment à ce propos.

Lorsqu'un homme s'approcha de Lui, en voulant savoir ce qu'il devait faire de bon pour obtenir la vie éternelle, Jésus lui répondit : « Si tu veux entrer dans la vie, OBSERVE LES COMMANDEMENTS » (Matth. 19:17). « Les disciples, ayant entendu cela, furent très étonnés, et dirent : Qui peut donc être sauvé ? Jésus les regarda, et leur dit : Aux hommes cela est impossible, mais à Dieu [avec Dieu – d'après la version originale] *tout est possible* » (Matth. 19:25-26).

Voilà donc la réponse de Jésus. A eux seuls, les hommes ne sont pas capables d'observer les commandements, mais *avec* Dieu tout est possible – même l'observance de Ses lois.

Commencez-vous à voir la différence ? ON A BESOIN DE FOI – foi en la puissance divine en toutes choses. Si, d'une part, soutenus par notre foi, nos efforts diligents rendent notre foi parfaite, d'autre part, accompagnée de nos efforts diligents, notre foi rend notre obéissance parfaite. Ces deux principes vont de pair : ils sont inséparables.

La foi vivante, celle qui est nécessaire au salut, est une foi active qui fait pleinement confiance à Dieu en toutes choses, même lorsqu'il s'agit de l'obéissance aux commandements divins, afin de nous permettre de vivre en tant que vrais chrétiens.

Réfléchissez, je vous prie ! Pensez-vous qu'un Dieu juste ordonnerait aux hommes de faire l'impossible ? Pouvez-vous vous représenter un Jésus-Christ prétendant en savoir plus que Son Père, et ayant, en outre, aboli les commandements ? C'est absurde ! ... Telle est cependant l'opinion de la plupart des gens.

La Loi est éternelle

La Loi divine est bonne ; si elle terrorise le criminel, elle protège le juste. Elle est PARFAITE ((Ps. 19:8)). Elle est SPIRITUELLE (Rom. 7:14). Elle est SAINTE. Les commandements sont justes et bons (Rom. 7:12). Les ordonnances de l'Éternel sont VERITABLES, AFFERMIES pour l'éternité (Ps. 111:7-8).

Ne croyez pas ceux qui déclarent le contraire !

La Loi divine est amour. Elle nous permet de mener une vie heureuse ; elle nous a été donné pour notre bonheur. Toute souffrance, toute misère, tout malheur – la mort même – tout cela ne résulte que de la transgression de la Loi. Dieu est amour, et la Loi nous vient de ce Dieu d'amour. L'amour est *l'accomplissement de la Loi* (Rom. 13:10).

Toutefois, cet amour n'est pas *notre* amour naturel ; il s'agit ici de « l'amour de Dieu [qui] est répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné » (Rom. 5:5). Oui, Dieu nous a déjà donné cet amour qui accomplit Sa Loi. Par la foi et par le don du Saint-Esprit, nous sommes donc capables d'observer Ses commandements. Celui qui prétend le contraire, et qui ne garde pas les commandements, est un menteur, et la vérité n'est pas en lui (I Jean 2:4).

Pour que l'obéissance lui soit possible, tout vrai observateur des commandements doit mettre sa confiance en Dieu. En conséquence, la foi n'abolit pas la Loi ; elle *l'accomplit*. L'observance de la Loi *nécessite* de la FOI.

Dans le livre de Daniel, on trouve un exemple vivant de cette vérité éternelle.

Nebucadnetsar, le roi de Babylone, après avoir fait édifier une haute statue d'or, convoqua tous les magistrats des provinces pour l'inauguration de la statue. « Un héraut cria à haute voix : Voici ce qu'on vous ordonne, peuples, nations, hommes de toutes langues ! Au moment où vous entendrez le son de la trompette ... vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or ... Quiconque ne se

prosternera pas et n'adorera pas sera jeté à l'instant même au milieu d'une fournaise ardente » (Dan. 3:4-6).

Chargeés de l'intendance de la province de Babylone, il y avait trois Juifs, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, qui ne voulurent pas adorer la statue. Un des commandements divins nous interdit, en effet, de nous prosterner devant des statues et de les servir.

Qu'auriez-vous fait si vous aviez été à la place de ces trois jeunes Juifs ? Vous seriez-vous prosterné devant la statue pour ne pas être jeté dans la fournaise ardente ? Vous seriez-vous justifié en vous disant que le Dieu de miséricorde ne saurait vous punir parce que vous n'auriez fait que ce qu'on vous forçait de faire ? Vous considéreriez-vous comme étant « sous le joug de la servitude », obligé de respecter les ordres de vos maîtres et de vous soumettre aux autorités ? Il y a tant de raisons que les gens cherchent à se donner pour désobéir à Dieu ! On semble ignorer que Dieu ne désire point nous condamner ; Il veut nous *sauver* par la foi, nous sauver de la folie qu'est le péché et des tristes conséquences de nos transgressions.

La Loi divine est une protection contre les souffrances. Ce n'est pas Dieu qui nous punit lorsque nous faisons le mal ; ce sont nos *actions* qui réagissent sur nous comme un boomerang.

Ces trois jeunes Juifs, les compagnons de Daniel, connaissaient bien la vérité ; ils savaient qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Ils avaient foi, eux, sachant fort bien que *tout* est possible avec Dieu.

Irrité et furieux, Nebucadnetsar donna l'ordre qu'on amenât Schadrac, Méschac et Abed-Nego (verset 13). Voyez maintenant la réponse confiante et courageuse de ces trois hommes : « Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise ardente, et il nous délivrera de ta main, ô roi » (versets 16-17).

Parfois, Dieu *met notre foi à l'épreuve*. Il y mit bien celle des trois compagnons de Daniel. Vous penserez peut-être qu'Il les abandonna ; en réalité, Il permit simplement que leur foi soit mise à l'épreuve jusqu'au bout !

« Sur quoi Nebucadnetsar fut rempli de fureur, et il changea de visage ... Il reprit la parole et ordonna de chauffer la fournaise sept fois plus qu'il ne convenait de la chauffer ... Ces hommes furent liés avec leurs caleçons, leurs tuniques, leurs manteaux et leurs autres vêtements ... » Notez bien qu'en dépit du danger, et malgré la foi que les trois hommes avaient en Dieu, Celui-ci n'agissait pas encore. Ils furent donc « jetés au milieu de la fournaise ardente » (versets 19-21).

La fournaise était tellement chauffée que « la flamme tua les hommes qui y avaient jeté Schadrac, Méschac et Abed-Nego. Et ces trois hommes, Schadrac, Méschac et Abed-Nego, tombèrent liés au milieu de la fournaise ardente » (versets 22 et 23).

Pourquoi donc Dieu n'agissait-Il toujours pas ? Etais-il sourd aux prières de ceux qui avaient mis leur foi en Lui, Le priant de les aider à garder Ses commandements ?

Sourd ? Non, pas Dieu !

Le roi Nebucadnetsar regarda dans la fournaise, et soudain il s'écria : « Eh bien, je vois quatre hommes sans liens, qui marchent au milieu du feu, et qui n'ont point de mal ; et la figure du quatrième ressemble à celle d'un fils des dieux » (verset 25).

Puis, s'approchant de l'entrée de la fournaise, le roi les appela : Schadrac, Méschac et Abed-Nego, serviteurs du Dieu suprême, sortez et venez ! »

Ils sortirent du milieu du feu, et ceux qui étaient autour d'eux dirent « que le feu n'avait eu aucun pouvoir sur le corps de ces hommes, que les cheveux de leur tête n'avaient pas été brûlés, que leurs caleçons n'étaient point endommagés, et que l'odeur du feu ne les avaient pas atteints ». Et Nebucadnetsar dit : « Béni soit le Dieu de Schadrac, Méschac et Abed-Nego, lequel a envoyé son ange et délivré ses serviteurs qui ont eu confiance en lui » (versets 26-28).

La foi de ces hommes était *vivante*. C'était une foi inébranlable, car ils reconnaissaient qu'avec l'aide de Dieu, il est possible d'observer tous les commandements divins en toutes circonstances.

Que jamais personnes ne vous en dissuade !

Peut-on croire tout en honorant Jésus-Christ en vain ?

La recommandation biblique : « crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé » ne se rapporte point à une foi morte, laquelle est fort répandue. Aujourd'hui, l'on a déformé la vérité et l'on prétend que croire en Dieu signifie tout simplement reconnaître l'existence du Christ, Son sacrifice et Son Œuvre de salut. On vous dit qu'il suffit d'accepter ces faits, sans que vous ayez besoin, pour autant, d'obéir aux lois divines. Toutefois, sachez que « les démons le croient aussi et [qu'ils] tremblent ». Cela ne les sauve pourtant pas !

Jésus-Christ est le Médiateur de l'Alliance *nouvelle*. Il est un Messager divin. Or, on ne peut croire en Lui sans croire au Message qu'Il a apporté. « Si tu veux entrer dans la vie, OBSERVE LES COMMANDEMENTS » enseigna-t-Il.

« Repentez-vous », répète l'apôtre Pierre, à son tour, « et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (Actes 2:38). Dieu donne le Saint-Esprit à ceux qui Lui obéissent, affirme l'apôtre Pierre (Actes 5:32).

Le Saint-Esprit est l'amour que Dieu nous donne pour accomplir et pour observer Ses commandements. Tout cela s'obtient PAR LA FOI.

Jésus-Christ est venu pour nous sauver DE nos péchés, et non pour nous sauver *dans* nos péchés. Il est venu pour nous affranchir du péché et du malheur qu'entraîne le péché. Il n'est pas venu pour nous permettre de continuer à pécher.

« Croire au Christ » est l'adorer, selon les coutumes modernes, n'épargnera à personne la mort. Jésus le confirme : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! N'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Matth. 7:21).

Ailleurs, Il précise : « C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes » (Marc 7:7-8).

Prêtez donc l'oreille aux paroles de Jésus-Christ. Telle foi morte, tel *honneur* à Dieu, sont absolument VAINS. Ceux qui croient à ces vaines choses, et qui se fient aux hommes qui les prêchent, *périront* !

Le salut offert par Dieu a pour but de délivrer les hommes de leurs péchés et des malheurs qui en résultent, tels que la misère et la mort. Se REPENTIR, c'est le premier pas à faire. Puis, dès que vous reconnaissiez Jésus-Christ comme votre sauveur, Son sang – grâce à la foi vivante – vous purifie de vos péchés. La foi vivante vous met en garde contre votre nature humaine qui vous induit à pécher. Et la justice que nous aurons tous en partage – pourvu que nous mettions soigneusement en pratique tous les commandements divins – s'obtient par la foi.

Nous ne sommes pas justifiés par la Loi ; nous le sommes *par le sang de Jésus-Christ*, mais à une condition : nous devons nous REPENTIR de nos transgressions de la Loi divine. « Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés » (Rom. 2:13).

Que la vérité de Dieu est claire et merveilleuse !